



PREMIERE PARTIE : PROCEDURES D'APPEL D'OFFRES

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N°DNCMP/52./S/2025-2026 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UNE MAISON D'ASSURANCE POUR LES VEHICULES ET MOTOS DU PROGRAMME D'AUTONOMISATION ECONOMIQUE ET D'EMPLOIS DES JEUNES

Date de publication : Le 21/02/2025

Date d'ouverture des offres : Le 22/02/2025

1. Objet

Dans le cadre de la mise en œuvre de ses missions, le Programme d'Autonomisation Economique et d'Emploi des Jeunes (PAEEJ) lance un appel d'offres pour la sélection d'une maison d'assurance chargée de la couverture des véhicules et motos appartenant au programme. Cet appel d'offres s'inscrit dans la dynamique de protection du patrimoine mobile du PAEEJ en assurant une couverture optimale contre les risques divers, conformément à la législation en vigueur en république du Burundi.

Le PAEEJ invite donc les candidats intéressés à présenter leurs offres sous plis fermés, conformément aux conditions et exigences énoncées dans le présent dossier d'appel d'offres. Les termes de référence détaillés relatifs à cette prestation sont joints en annexe au présent document.

2. Autorité contractante et source de financement

L'autorité contractante est le Programme d'Autonomisation Economique et d'Emploi des Jeunes (PAEEJ).

Le marché est financé à 100 % par les fonds propres du PAEEJ, exercice 2025-2026.

3. Spécification du marché

Les services prévus dans le cadre du présent marché sont répartis en un seul lot.

1. L'ensemble des services est à réaliser dans un délai maximum de trente (30) jours, les soumissionnaires peuvent proposer des délais les plus courts.

2. La passation du marché sera conduite par appel d'offres ouvert tel que défini par la loi n° 1/04 du 29 Janvier 2018 portant code des Marchés Publics.

4. Condition de participation



La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques ou morales (qu'elles participent à titre individuel et ou en groupement) et possédant les conditions juridiques, techniques, et les capacités financières nécessaires à l'exécution du marché.

Ne peut participer à l'appel d'offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énumérée à l'article 161 de la loi no 1/04 du 29 Janvier 2018 portant Code des Marchés Publics.

5. Consultation et acquisition du dossier d'appel d'offres

Le Dossier d'appel d'offres pourra être consulté et retiré physiquement au secrétariat du DAF du PAEEJ tous les jours ouvrables de 8h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00, heure locale, au Bureau siège du PAEEJ, sis à Gitega, quartier Bwoga I, en face de l'Ecole des Travaux Publics (ETP), Tél : 22405144/ (+257) 61060404/ 62695860, site web : paej.bi ; e-mail : info@paej.bi sur présentation d'un bordereau de versement de cent mille francs burundais (100.000 FBU) non remboursables dont la moitié au compte N° CC13161 (Compte du PAEEJ), et une autre moitié au compte n° CC 10003 ouvert à la BANQUE DE LA REPUBLIQUE DU BURUNDI au nom de l'OBR.

Les offres doivent être rédigées en langue française et uniquement au moyen du formulaire de soumission type inclus dans le dossier d'appel d'offres, dont les dispositions et le format doivent être strictement respectés.

Les offres doivent être paginées, paraphées et avoir une table des matières. Toute question concernant le présent appel d'offres doit être adressée par écrit au Coordonnateur National du PAEEJ, 10 jours avant la date limite de la remise des offres.

Les bordereaux de versement font partie des pièces constitutives de l'offre.

6. Qualification des candidats

La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques ou morales possédant les capacités juridiques, techniques et financières nécessaires à l'exécution du marché.

7. Critères d'évaluation des offres

L'évaluation des offres se fera sur base des critères techniques, financiers et économiques mentionnés dans les données particulières de l'appel d'offres, afin de déterminer l'offre conforme la moins disante.

8. Lieu, date et heure limite de dépôt et d'ouverture des offres.

Les offres sous pli fermé parviendront au secrétariat du DAF du PAEEJ au plus tard le ~~22~~ 25 / ~~10~~ 11 /2025 à 10heures 00, Heures locales. Elles porteront obligatoirement la mention : Offre pour le « DAO N°DNCMP/~~152~~ 152../S/2025-2026 RELATIF AU RECRUTEMENT D'UNE MAISON D'ASSURANCE POUR LES VEHICULES ET MOTOS DU PROGRAMME D'AUTONOMISATION ECONOMIQUE ET D'EMPLOIS DES JEUNES », à n'ouvrir qu'en séance publique du ~~22~~ 25 / ~~10~~ 11 /2025 à 10heures 30min.



9. Séance d'ouverture des offres

Les offres seront ouvertes le 22.10.2025 à 10h 30 min dans l'une des salles du Programme d'Autonomisation Economique et d'Emploi des Jeunes (PAEEJ), en présence des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture, ou de leurs représentants et d'un représentant de la DNCMP conformément à l'article 22 alinéa 9 du code des Marchés Publics, à l'adresse mentionnée ci-dessous : Bureau siège du Programme d'Autonomisation Economique et d'Emploi des Jeunes (PAEEJ) sis en Commune et Province Gitega, Quartier BWOGA 1, RN2 en face de l'Ecole des Travaux Publics (ETP).

Le procès-verbal d'ouverture doit être contresigné par tous les soumissionnaires présents.

10. Délais de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date limite de dépôt des offres.

11. Présentation de l'offre

Les documents constitutifs de l'offre seront présentés dans deux enveloppes distinctes contenues dans une grande enveloppe :

La première enveloppe contiendra l'offre technique et comprendra les éléments suivants :

1. Une garantie bancaire de soumission remplie selon le modèle en annexe ;
2. L'attestation de non redevabilité aux impôts et taxes délivrée par l'OBR en cours de validité ;
3. La preuve d'achat du DAO portant le numéro du DAO ;
4. Le certificat d'immatriculation fiscale (NIF) ;
5. L'attestation de non redevabilité délivrée par l'INSS en original et en cours de validité ;
6. Les statuts de la société (personne morale) ;
7. L'acte d'engagement signé selon le modèle en annexe ;
8. Fiche de renseignement du soumissionnaire suivant le modèle en annexe ;
9. L'attestation de non faillite en cours de validité délivrée par le tribunal du commerce ;
10. L'habilitation du signataire à engager le soumissionnaire ;
11. Registre de commerce (copie) ;
12. Avoir les traités de réassurances actualisés dans la branche concernée avec preuve à l'appui pour l'exercice 2025 ;
13. Avoir un capital social d'au moins trois (3) milliards de francs burundais dans la branche non vie au moment de la soumission ;
14. Présenter 3 grands sinistres indemnisés au cours des trois (3) dernières années (2022, 2023 et 2024) dont la valeur est de 50.000.000 BIF ou plus avec preuve à l'appui (quittance) ;

9



15. Présenter la liste d'au moins cinq (5) garages concessionnaires partenaires du soumissionnaire pour la réparation des véhicules sinistres et qui ont l'assurance incendie ;
16. Présenter deux (2) bilans audités de l'assureur et de ses réassureurs pour les deux dernières années 2023 et 2024

La deuxième enveloppe contiendra l'offre financière et renfermera les éléments ci-après :

- 1) Une lettre de soumission dûment rempli selon le modèle en annexe ;
- 2) Des bordereaux des prix, établis selon le modèle en annexe ;
- 3) Un délai de livraison, établi selon le modèle en annexe.

NB.

- L'autorité contractante aura le droit de sélectionner dans la liste des garages concessionnaires du soumissionnaire gagnant présentés dans son offre, les garages dans lesquels leurs véhicules sinistrés seront réparés parmi les 5 présentés dans son offre.
- L'absence ou la non-conformité de l'un des documents énumérés au côté technique entraînera le rejet de l'offre
- L'absence ou la non-conformité de l'un de ces éléments entraînera le rejet de l'offre lors de l'analyse conformément à l'article 183 du code des Marchés Publics.
- Ces enveloppes porteront les mentions « Offre technique » et « Offre financière », les deux enveloppes seront glissées dans une troisième enveloppe, sans aucun signe distinctif, portant clairement les mentions « DAO N°DNCMP/...../S/2025-2026: RELATIF AU RECRUTEMENT D'UNE MAISON D'ASSURANCE POUR LES VEHICULES ET MOTOS DU PROGRAMME D'AUTONOMISATION ECONOMIQUE ET D'EMPLOIS DES JEUNES »

12. Garantie de soumission

Les offres seront accompagnées d'une garantie bancaire ou de micro finance, opérant comme une institution bancaire, dont le montant est fixé à un million quatre cent mille francs burundais (1.400.000 BIF)

Elle sera émise par une banque agréée conformément à l'article 169 du nouveau Code des Marchés Publics et au modèle y relatif en annexe 3 et devra faire partie intégrante de l'offre.

Son absence entraînera le rejet pur et simple de l'offre au moment de l'analyse des offres. Elle sera saisie et réalisée en cas de désistement du soumissionnaire en défaut.

La garantie est libellée en Francs Burundais.

Toute question concernant le présent appel d'offre doit être adressée par écrit au Coordonnateur National du PAEEJ, en mentionnant la référence de publication indiquée en haut de page.

13. Allotissement

Le présent marché est constitué d'un seul lot



14. Attribution du marché

Le marché sera attribué au soumissionnaire administrativement et techniquement conforme et financièrement moins disant.

15. Délais d'exécution

Le délai de livraison est de trente (30) jours calendaires après la réception de la lettre de commande signée par toutes les parties. Toutefois, le titulaire du marché pourrait proposer les délais les plus courts.

Fait à Gitega, le 30/9...../2025

Le Coordonnateur National du PAEEJ

Prof. Désiré MANIRAKIZA

